

**APPEL DE CANDIDATURE**

(Articles L 143-3, L 331-2 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime)

La Safer de Normandie informe qu'elle se propose d'attribuer, par rétrocession, échange, substitution, et si cela est précisé par bail rural ou occupation précaire, les biens fonciers bâtis ou non bâtis désignés dans les appels de candidatures ci-dessous que la Safer possède ou envisage d'acquérir ou que la Safer gère ou envisage de gérer. Les personnes intéressées devront manifester leur candidature **impérativement par écrit à la Safer à CAEN pour les départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne; à BOIS-GUILLAUME pour les départements de la Seine-Maritime et de l'Eure** avant la date indiquée ci-dessous, laquelle intègre un délai supplémentaire de 2 jours après la fin du délai légal de 15 jours. Passé cette date, les demandes ne seront plus prises en considération.

Sauf mention contraire, les biens présentés ici sont considérés comme étant classifiés soit en zone agricole ou naturelle, soit en zone non constructible, soit en secteur non encore urbanisé du document d'urbanisme.

Des compléments d'information pourront être obtenus, et notamment la désignation cadastrale et la classification de ces biens dans un document d'urbanisme s'il existe, soit au siège de la Safer, soit dans les différentes permanences. Cet avis ne saurait en aucun cas être considéré comme un engagement de la Safer à l'égard des candidats, lesquels devront impérativement accepter de remplir, signer et nous remettre une fiche de candidature Safer pour être effectivement candidat devant les instances Safer, dans les délais indiqués.

La date limite de dépôt de candidature est la date figurant ci-dessous.

● Bâti ○ Non bâti ◐ Foncier avec bâti ■ Location □ Vente ▣ Location et vente ▲ Occupé △ Libre **Date limite de dépôt : 15/11/2021**

Commune	Lieux-dits	Ha a ca			
<b>14 CALVADOS - 02 31 47 23 60</b>					
JUAYE-MONDAYE	Les marettes	17 93 95	○	■	▲
Prairie et prés louées					
GRAYE-SUR-MER	Le Marais	00 99 77	○	□	△
Parcelles en nature de marais.					
<b>50 MANCHE - 02 31 47 23 64</b>					
LES MOITIERS D'ALLONNE	Le Caillou	3 68 20	○	□	△
Zonage : A du PLU					
CAROLLES	Les Fauquetières	0 98 81	○	□	△
Parcelles en réserve foncière SAFER, préfinancées par la commune de CAROLLES dans le cadre d'une convention.					
SAINT AUBIN DES PREAUX	Hameau de Cran	10 38 40	●	■	△
Présence d'un bâtiment agricole. Pour occupation précaire gérée par la Safer par Convention de Mise en Exploitation.					
<b>61 ORNE - 02 31 47 23 67</b>					
BELLOU EN HOULME	La Coursière	9 55 50	◐	□	△
Petit bâtiment à usage agricole					
LA FERRIERE AUX ETANGS	Les Fours Sud	3 36 30	○	□	△
TINCHEBRAY BOCAGE SECTION BEAUCHENE	Le Pré de la Vallée	7 40 40	○	□	△
SAINT FRAIMBAULT	Vauchaton	3 39 36	◐	□	△
Corps de ferme sur 80 a avec 2 ha 60 de terres incluant 80 a de verger					
BRULLEMAIL	Les Cailloux	6 30 32	○	□	△
Partie aménageable pour la pose d'une antenne relais					
BRULLEMAIL	Les Sauts	5 82 68	○	□	△
MOULINS-LA-MARCHE ; EXTENSION : LA FERRIERE-AU-DOYEN	Le Vieux Pont ; Les Champs Blondin	23 23 40	○	□	▲
MONT-SUR-ORNE SECTION GOULET	Le Grand Herbage	2 63 20	○	□	△
PERCHE-EN-NOCE (SECTION NOCE)	La Charronnière	1 00 00	●	□	△
Ancien siège d'exploitation					
SAINT ANDRE DE MESSEI	Les Monts	9 41 29	◐	□	△
Terres avec maison en ruine et corps de ferme vétuste.					
<b>EXPLOITATION AGRICOLE</b>					
SAINT FRAIMBAULT EXTENSION PASSAIS VILLAGE SECTION ST SIMEON	Le Bas Angle - Beaudouet	2 83 37	◐	■	△
Corps de ferme avec maison plus location 46 ha 37 a 03 ca -reprise matériel, stocks et DPB					
JOUE DU BOIS	La Belière	30 98 81	◐	□	△
<b>27 EURE – 02 35 59 66 97</b>					
LE FIDELAIRE	"La Croix du Vallet"	0 89 60	○	□	△
MARCILLY SUR EURE	"Les Pâtures de Brazais"	2 28 70	○	□	△
VIRONVAY	"La Seigneurie" "Souffle Vent"	1 33 80	○	□	△
<b>TRANSMISSION D'UN MASSIF FORESTIER</b>					
LES TROIS LACS EXTENSION : LE VAL D'HAZEY - FONTAINE-BELLENGER - VILLERS-SUR-LE-ROULE	LES BRAIES CHAMP LEGER, SOUS FONTAINE LA VERTE OUE, LE BUET, LA PLAINE DE VIEUX VILLEZ, LE GALARDON, TOURNEBUT	49 41 83	○	□	△
Bois et forêts – Landes - Jachères					
<b>BIENS SITUÉS DANS LA ZONE D'INTERVENTION DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL (CELRL)</b>					
FOULBEC	LA VALLEE GUILLEMARD	1 57 30	○	□	△
Parcelle en nature de prairie - Biens situés dans la zone d'intervention du Conservatoire du Littoral					